

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 novembre 2025

## Nomination de Charlotte LAGRANGE à la direction du Préau, Centre dramatique national de Vire.

Rachida Dati, ministre de la Culture, en plein accord avec Nicole Desmottes, maire de Vire, ainsi que Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Jean-Léonce Dupont, Président du Conseil départemental du Calvados, a donné son agrément à la proposition du jury de nommer Charlotte Lagrange à la direction du Préau, Centre dramatique national de Vire.

Autrice, metteuse en scène et dramaturge formée au Théâtre national de Strasbourg mais également lauréate du dispositif « La Relève » qui forme les futurs dirigeants dans les domaines du spectacle vivant et des arts visuels, Charlotte Lagrange revendique un ancrage au long cours où la création s'invente au contact des habitants et des réalités territoriales. Sa compagnie *La Chair du Monde*, conventionnée par la DRAC Grand Est, bénéficie également du soutien de Théâtre Ouvert, qui a accompagné ses projets et édité ses textes aux éditions Tapuscrit *L'araignée* (2020) puis *Les petits pouvoirs* (2022).

Son projet pour le Préau s'enracine dans une vision du théâtre comme espace d'expérimentation et de partage. Charlotte Lagrange souhaite s'entourer de sept artistes associés, parmi lesquels deux ancrés sur le territoire normand - Simon Falguière et Eva Doumbia - ainsi que de Valérian Guillaume, Hakim Bah, Constance Larrieu, Alice Laloy et Julie Duclos. Tous partagent un intérêt commun pour les écritures contemporaines et les croisements disciplinaires. Une troupe permanente de trois comédiens, compagnons de route de la metteuse en scène, assure également un travail de permanence artistique.

La réflexion portée sur les espaces de convivialité et le développement de la pratique amateure traduit également une forte volonté d'ancrer ce projet dans une dynamique collective.

Charlotte Lagrange prendra ses fonctions le 1er janvier 2026 et succédera à Lucie Berelowitsch.

Contact presse Ministère de la Culture